N°	Objectifs et Actions	Description	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires
1	**Objectif :** **Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant**					
	ACTION 1.1 : Établir un modèle de politique d'élimination des produits à usage unique dans les bâtiments municipaux et sur la tenue d'évènement écoresponsable.	Rédiger un modèle de politique pour que les municipalités puissent l'utiliser ensuite.	MRC	2023	La MRC a procédé à la préparation d'un modèle de politique de réduction des PUU en collaboration avec des MRC voisines (Bellechasse, Montmagny, L'Islet). 2025 : La politique est en attente d'une mise aux normes graphiques de la MRC.	En séance de travail, il est apparu plus approprié de débuter par la politique de réduction des PUU, pour ensuite développer une politique pour les évènements écoresponsables en phase 2.
	ACTION 1.2 : Adopter et mettre en œuvre la politique d'élimination des produits à usage unique dans les bâtiments municipaux et sur la tenue d'évènement écoresponsable.	Mobiliser les directions générales des municipalités pour qu'elles adoptent la politique.	Municipalités et MRC	2024 et récurrente pour la mise en oeuvre	Adoption remise en 2026.	Le document a été remis à un graphisme externe pour rendre le document convivial. Le résultat était peu satisfaisant. Le document est entre les mains de la nouvelle ressource aux communications de la MRC pour qu'elle l'ajuste aux normes graphiques de la MRC.

	ACTION 1.3 : Réaliser une campagne de sensibilisation sur les produits à usage multiples et le mouvement zéro déchet	Utilisation des réseaux sociaux pour sensibiliser au PUM et au mouvement zéro déchet. Les municipalités pourront être mises à contribution pour maximiser la diffusion.	MRC	2024 et récurrente pour la mise en oeuvre	1 publication Facebook.	Via la MRC de Bellechasse, 10 municipalités des Etchemins ont accès à une subvention pour l'achat de produits d'hygiène à usage multiple.
2	**Objectif :** **Implanter l'économie circulaire sur le territoire des Etchemins**					
	ACTION 2.1 : Créer des synergies entre les entreprises des MRC des Etchemins et de Bellechasse	Par le biais de Synergie Bellechasse-Etchemins et du coordonnateur en économie circulaire, des maillages entre entreprises permettront de détourner des matières de l'enfouissement.	MRC MRC de Bellechasse SADC Bellechasse-Etchemins	2023 (2030 si la mesure 2.2 est réalisée)	5 nouvelles synergies en 2025 et 9 actions d'accompagnement. 5 publicités concernant l'économie circulaire ont été partagées par la MRC.	Projet a débuté en juin 2023;
	ACTION 2.2 : Pérenniser le projet de Synergie Bellechasse-Etchemins	Après les 3 premières années du projet financées par le FARR, l'objectif était que le projet soit repris à part entière par les 3 parties prenantes.	MRC MRC de Bellechasse SADC Bellechasse-Etchemins	2023-2027		En juin 2023, le projet a obtenu un nouveau financement du FRR et des 3 parties prenantes pour une période de 4 ans.

	ACTION 2.3 : Poursuivre la récupération des tubulures d'érablières dans les points de dépôt déjà établis.	S'assurer que le service continue d'être offert aux citoyens dans un contexte où les tubulures sont sous REP et que l'OGD est AgriRécup.	MRC	En continu	30,8 tonnes de tubulures récupérées dans le Etchemins (un record). Publication Facebook pour promouvoir le service.	Facilitation de la signature des ententes avec AgriRécup pour les deux écocentres qui acceptent les tubulures.
3	**Objectif : Recycler 75% du papier, carton, verre, plastique et métal (PCVPM)**					
	ACTION 3.1 : Créer un outil « bonne matière au bon endroit », en incluant les lieux de dépôt, récupération et valorisation et en faire la promotion.	Faire un outil identique pour les 13 municipalités sera un enjeu puisque les services peuvent différer d'une municipalité à l'autre.	MRC	2025-2026	NA	
	ACTION 3.2 : Campagne d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) sur les bonnes matières dans le bon bac et sur l'efficacité du système de collecte sélective.	Via l'entente d'ISÉ-GMR avec les autres MRC de CA, la population sera sensibilisée au bon tri et à l'efficacité du système en place.	MRC et MRC de CA	2023-2030	En 2025, 6 publicités concernant la collecte sélective ont été partagées via la MRC.	
	ACTION 3.3 : Acquérir et installer des équipements de récupération hors foyer et en assurer la collecte.	Accroître le tri et la récupération à l'extérieur des domiciles, notamment dans les lieux publics et les milieux de travail. La MRC accompagnera les municipalités pour s'assurer de la récupération	Municipalités	2023-2030	NA	

		hors-foyer.				
	ACTION 3.4 : Promouvoir la récupération hors foyer (lieu de travail, espace public) à l'aide d'ISÉ.	Sensibiliser la population à la récupération lorsqu'ils sont à l'extérieur de leur domicile. En partie via l'entente ISÉ-GMR et en sollicitant les municipalités.	MRC	2023-2030	En 2025, plus de 4 publicités concernant la réduction et le gaspillage ont été partagées par la MRC.	
	ACTION 3.5 : Promouvoir la modernisation de la collecte sélective et de la consigne à l'aide D'ISÉ.	Via l'entente d'ISÉ-GMR avec les autres MRC de CA, et directement par la MRC, la population sera sensibilisée à la modernisation de la collecte sélective.	MRC	2023-3027	En 2025, 6 publicités concernant la collecte sélective et 2 concernant la consigne ont été partagées via la MRC.	
4	**Objectif :** **Recycler 60% de la matière organique putrescible résiduelle**					
	ACTION 4.1 : Encourager le compostage domestique par la distribution de composteurs domestiques à prix réduits et l'ISÉ.	Aide financière pour l'acquisition des composteurs et formation disponible. La population (via l'entente-GMR ou directement la MRC) sera sensibilisée.	Municipalités, MRC	En continu	1 publicité de la MRC	Des formations sur le compostage domestique sont offertes gratuitement aux citoyens des Etchemins via la MRC de Bellechasse et la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (RICBS).

	ACTION 4.2 : Mise en place d'une collecte et d'un traitement de la MO en collaboration avec la MRC de Bellechasse et la RICBS.	Mise en place d'un système opérationnel.	MRC de Bellechasse, RICBS	2023-2027	La MRC de Bellechasse et le RICBS progressent dans leurs démarches. Il y a quelques retards.	L'objectif est maintenant d'assurer la collecte de la MO pour 2027.
	ACTION 4.3 : Encourager l'herbicyclage et le feuillicyclage à l'aide d'ISÉ.	Via l'entente d'ISÉ-GMR avec les autres MRC de CA, et directement par la MRC, la population sera sensibilisée à l'herbicyclage et le feuillicyclage.	MRC	En continu	NA	NA
	ACTION 4.4 : Création d'un outil de sensibilisation/information sur la gestion des matières organiques pour les ICI.	Créer un outil à distribuer aux ICI afin de les informer et les sensibiliser à la gestion des matières organiques.	MRC	2027	NA	
	ACTION 4.5 : Réaliser des campagnes d'ISÉ sur la gestion des matières organiques et le compostage	Informer les citoyens et coordonner les actions de sensibilisation avec les partenaires.	MRC, MRC de Bellechasse, RICBS	2023-2027	NA	
	ACTION 4.6 : Réduire le gaspillage alimentaire en s'appuyant sur la trousse « J'aime manger pas gaspiller » de Recyc-Québec.	Sensibiliser la population sur le gaspillage alimentaire avec la trousse fournie par Recyc-Québec.	MRC des Etchemins	En continu	2025 : aucune.	

	ACTION 4.7 : Mettre en place une patrouille verte saisonnière	Embauche et coordination d'un employé qui devra être déployé équitablement dans les 13 municipalités.	MRC des Etchemins	2024-2027	NA	
	ACTION 4.8 : Recycler les boues d'eaux usées municipales.	Mobiliser les municipalités pour s'assurer du recyclage des boues municipales.	Municipalités	2024-2030	NA	
	ACTION 4.9 : Fournir les données sur les quantités de boues traitées et leur mode de traitement à la MRC.	Appui aux 13 municipalités pour la compilation des données concernant les boues municipales.	Municipalités	En continu	Une première approche a été fait aux municipalités.	
5	**Objectif :** **Recycler et valoriser 70 % des résidus de CRD**					
	ACTION 5.1 : Assurer l'accès à des écocentres pour les citoyens des 13 municipalités par un réseau d'écocentres optimisé par des ententes intermunicipales.	Permettre l'accès à un écocentre pour tous les citoyens en créant des ententes intermunicipales.	Municipalités	2025-2027	Une entente intermunicipale a été créée entre 5 des 13 municipalités.	

	ACTION 5.2 : Responsabiliser les entreprises du secteur CRD sur la gestion de leurs déchets à l'aide d'outils de communication.	Information transmise aux entrepreneurs via les permis municipaux.	MRC	2027	NA	
	ACTION 5.3 : Interdire, par règlement, le dépôt de résidus de CRD dans le bac ou les conteneurs à ordures.	Adoption d'un règlement interdisant le dépôt de résidus de CRD dans les bacs ou conteneurs à ordures.	Municipalités	2024	NA	

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Nous rappelons que la MRC, en tant qu'organisme public, ne gère qu'un seul équipement de traitement des matières résiduelles, soit le centre de traitement des boues de fosses septiques. La rénovation s'est terminée au début de 2025.

Le traitement des déchets et des matières recyclables est géré par la MRC de Bellechasse et la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud (MRC Beauce-Sartigan) (collecte, tri, enfouissement, RDD, résidus encombrants, etc.). Ces deux acteurs assurent aussi la collecte dans certaines municipalités. Une Régie de collecte regroupant cinq municipalités (CJLLR) est également présente sur notre territoire.

Ainsi, l'application et la mise en œuvre du PGMR de la MRC des Etchemins s'avèrent plus complexes compte tenu du fait qu'il doit obligatoirement y avoir arrimage des actions entre les différents organismes agissant sur le territoire de la MRC. Ainsi, certaines municipalités des Etchemins sont aussi couvertes par les actions entreprises tant par la MRC de Bellechasse que par la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud qui incluent nos municipalités dans l'étendue de certaines mesures de leur PGMR respectif.

La MRC des Etchemins a adopté son PGMR révisé en avril 2023. La mise en œuvre des mesures qui s'y trouvent a donc débuté à ce moment.

Préparé par Émilie Bédard
4 mai 2026